

## Déclaration

### REVENDIQUER ET AGIR !

Le Conseil National de la Fédération des Employés et Cadres FO, réuni à Gennevilliers les 28 et 29 mai 2026, rappelle solennellement son attachement indéfectible aux valeurs de paix, de liberté et de justice sociale qui fondent l'action de notre organisation syndicale depuis son origine.

Dans un contexte international marqué par la multiplication des conflits, des tensions géopolitiques et des drames humains, il réaffirme avec force son engagement en faveur de la paix entre les peuples et de la solidarité internationale.

À ce titre, le Conseil National réitère son appel à la cessation immédiate des bombardements et des violences qui frappent les populations civiles en Ukraine, en Russie, au Liban, en Palestine, en Iran et dans toutes les régions du monde où les peuples subissent la guerre, la misère et les destructions.

**Les travailleurs, les familles et les citoyens paient toujours le prix le plus lourd des conflits armés, tandis qu'une minorité continue de tirer profit des situations de guerre et des logiques de confrontation.**

Le Conseil National condamne avec fermeté la course à l'armement et les politiques guerrières qui se développent aujourd'hui au détriment des besoins sociaux.

Il dénonce également l'abandon des aides pour la formation professionnelle des jeunes, et la multiplication des campagnes de recrutement de la jeunesse dans l'armée. Il dénonce également les profiteurs de guerre qui accumulent des bénéfices considérables alors même que les salariés, les retraités et l'ensemble de la population subissent l'austérité, la baisse du pouvoir d'achat et la dégradation des conditions de vie.

Le Conseil national rejette la loi de programmation militaire et son actualisation en cours d'examen au Parlement qui prévoit jusqu'à 50 milliards de rallonge budgétaire pour la guerre pris sur les budgets sociaux et, en premier lieu, la Sécurité sociale.

Par ailleurs, ce projet de loi met en place une disposition permettant au président de la République de recourir par simple décret au déclenchement de l'état d'alerte de sécurité nationale. Ce nouveau régime d'exception ouvre la porte à la remise en cause des libertés syndicales et de nouvelles dérogations au droit du travail.

De l'argent pour la Sécu, pas pour les obus !

A ce titre, le Conseil National fait sien l'extrait de la résolution générale du Congrès confédéral :

**« Le Congrès appelle ses syndicats à prendre les initiatives nécessaires pour empêcher la guerre. »**

En conséquence, le Conseil National appelle ses structures à participer à toutes les initiatives en faveur de la paix, et notamment au meeting international contre la guerre le 20 juin prochain à Londres, pour lequel d'ores et déjà des dizaines de syndicats à l'échelle européenne appellent à participer.

**Héritier du combat de Léon Jouhaux, le Conseil National fait sien le mot d'ordre historique :**

**« Pain, Paix et Liberté ! »**

Dans le prolongement du 26<sup>ème</sup> Congrès confédéral de Dijon, le Conseil National de la FEC FO réaffirme son attachement aux résolutions générale, sociale et Outre-mer adoptées par le Congrès.

Il rappelle que la défense des droits collectifs, des garanties sociales et des services publics demeure au cœur de son action syndicale.

Il condamne fermement les pratiques de certaines mairies et collectivités territoriales (comme à Carcassonne) visant à entraver l'action et l'expression des syndicats, notamment au travers de la suppression de leurs locaux syndicaux.

Le Conseil National condamne la destruction progressive des services publics et la remise en cause systématique de notre modèle social issu du combat victorieux de la classe ouvrière en 1936 et 1945.

## **Le Conseil National confirme son attachement à la MSA, deuxième régime de protection sociale.**

Il s'oppose aux politiques de réduction d'effectifs et aux logiques purement comptables imposées par les COG<sup>1</sup> qui mettent en péril le régime agricole via la MSA.

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs s'attaquent méthodiquement à la Sécurité sociale, aux retraites, à l'assurance chômage, à l'hôpital public, à notre système de santé, à l'école publique et à l'ensemble des services publics de proximité, ainsi qu'à l'ensemble de leurs personnels.

Le Conseil national condamne cette politique d'affaiblissement des protections collectives, et affirme sa détermination à ne rien céder sur les acquis sociaux obtenus par les luttes des travailleurs.

Le Conseil National rappelle qu'il revendique la fin des mesures d'exonérations patronales, le rétablissement de toutes les cotisations salariales, la suppression de la CSG, ainsi que de toutes les mesures de fiscalisation de la Sécurité sociale.

Il exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, ainsi que de la loi Touraine qui allonge la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein.

## **Le Conseil National revendique le retour de la retraite à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités de cotisation.**

Il réaffirme son attachement au système de retraite par répartition, seul garant de la solidarité entre les générations, et rejette tout régime de base par point et par capitalisation. Il refuse que les salariés soient contraints de travailler toujours plus longtemps alors que les richesses produites n'ont jamais été aussi importantes.

Alors que l'inflation repart à la hausse et que les prix des carburants, de l'énergie et des produits de première nécessité explosent, le Conseil National rappelle les droits fondamentaux que sont la nourriture et l'accès au logement.

Il revendique la juste rémunération du travail, la reconnaissance des qualifications et une augmentation générale des salaires, des pensions et des

*minima* sociaux afin de garantir le maintien du pouvoir d'achat. Dans cette perspective, le Conseil National réaffirme la nécessité de mettre en place une indexation des salaires sur l'inflation.

Il soutient également la revendication d'un plafonnement du prix des carburants à 1,50 euro le litre afin de protéger les travailleurs et les familles des hausses spéculatives.

## **Le Conseil National revendique également la taxation des superprofits réalisés par les grands groupes et les multinationales qui profitent des crises actuelles pour accroître leurs marges.**

Il exige que l'ensemble des aides publiques versées aux entreprises soient strictement conditionnées à des engagements précis en matière d'emploi, de maintien des sites, d'augmentation des salaires et d'amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs, le Conseil National réaffirme que l'IA ne peut pas être un motif de suppression d'emplois et en revendique l'inscription dans la loi. Le Conseil National rappelle qu'il est essentiel de préserver l'esprit critique, les compétences humaines et professionnelles.

Le Conseil National dénonce les nouvelles concentrations dans le secteur des médias et de la culture, et revendique la construction d'un droit à l'information libre et indépendante.

Enfin, le Conseil National appelle l'ensemble de ses syndicats, militants et adhérents à préparer les mobilisations et le rapport de force indispensables pour imposer un meilleur partage des richesses, défendre les droits des salariés, chômeurs et retraités, améliorer les conditions de travail et préserver notre modèle social solidaire et républicain.

## **Face aux attaques contre les acquis sociaux et contre le monde du travail, la mobilisation collective reste plus que jamais nécessaire.**

Afin de construire ce rapport de force, le Conseil National de la Fédération des Employés et Cadres FO appelle l'ensemble de ses militants et adhérents à œuvrer pour développer la syndicalisation dans l'ensemble de nos secteurs et à présenter, partout en France, des listes FO aux élections professionnelles.

**Adoptée à la majorité avec 2 contre et 4 abstentions.**

<sup>1</sup> COG : Convention d'objectifs et de gestion

